



EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT UNIQUE

Programme de la formation

1 : Clarifier les enjeux de la prévention

- *Définitions et statistiques ;*
- *Les enjeux de la prévention ;*
- *Les obligations de l'employeur et les 9 principes généraux de prévention ;*
- *Les acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise.*

2 : Identifier les risques professionnels

- *Clarifier les notions de danger, situation dangereuse, événement dangereux, dommage ;*
- *Maîtriser le mécanisme d'apparition d'un dommage corporel ;*
- *Repérer les risques professionnels sur un poste de travail.*

3 : Construire le Document Unique

- *Clarifier la réglementation ;*
- *S'approprier les étapes de construction du Document Unique ;*
- *Définir un système de cotation pour évaluer les risques professionnels ;*
- *Définir un plan d'actions.*

Les + de la formation

Formation dans la pratique, intégrant des entraînements gradués. Les participants sont mis en situation : de l'identification des risques professionnels à la rédaction du Document Unique propre à l'entreprise.

Tout au long de la formation, des exercices pratiques sont mis en place après chaque apport théorique.

Un support de cours est remis à chaque participant servant de repère dans la progression de la rédaction du Document Unique.

Objectifs :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier et d'évaluer les risques professionnels de son entreprise. Il sera en capacité de rédiger le document unique et de définir un plan d'actions pour maîtriser les risques professionnels.

Personnes concernées :

Responsable d'entreprise, responsable de production, responsable ressources humaines, acteur de la sécurité au travail.

Durée :

7h réparties sur 1 journée

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Intervenants :

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels

Méthodes et moyens pédagogiques :

Face-à-face, diaporama, étude de certains postes de travail, exercices pratiques, supports techniques. Réflexion amenée par des outils ludiques (travail en groupe, puzzle, étude de cas, vote coloré, etc.).

Attribution finale :

La formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.